



**Motion de soutien du Comité Exécutif de
la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT
réuni les 14 et 15 Janvier 2026**

**SOUTIEN A NOTRE SECRETAIRE GENERALE SOPHIE BINET
ET TOUS NOS CAMARADES VICTIMES DE REPRESSION SYNDICALE**

« Les rats quittent le navire ». Cette phrase, prononcée par Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, lui vaut une mise en examen, à la suite d'une plainte déposée par un collectif de patrons, classé à l'extrême droite, qui s'est senti visé par cette expression populaire.

L'ensemble des organisations syndicales (CFDT, FO, CFE-CGC, UNSA, SOLIDAIRES, FSU), dans un communiqué, a apporté son soutien à Sophie Binet et a fait sienne « cette liberté de ton ».

Pour rappel, cette phrase a été prononcée suite à une réaction au chantage à l'emploi de Bernard Arnault qui estimait que le projet de surtaxe sur les entreprises, proposé par le gouvernement de François Bayrou, « poussait à la délocalisation ».

N'est-il pas plus violent de menacer de délocaliser après avoir accumulé des fortunes grâce aux aides publiques, aux infrastructures, au système éducatif et aux travailleurs de notre pays ?

N'est-il pas plus violent d'accorder tous les ans plus de 210 milliards d'aides publiques aux entreprises sans aucun contrôle ni contrepartie sociale et environnementale ?

N'est-il pas plus violent de continuer cette politique libérale capitaliste qui désindustrialise notre pays ?

Au-delà de cette affaire, c'est déjà la 5^{ème} procédure judiciaire contre un membre du Bureau Confédéral de la CGT en 2 ans. Sur le terrain, de nombreux militantes et militants, notamment de la métallurgie, subissent une répression de plus en plus forte, de plus en plus décomplexée, de plus en plus violente alors qu'elles et ils ne font que défendre les travailleuses et travailleurs, l'intérêt collectif, notre industrie et nos services publics.

S'attaquer à un membre de la CGT, c'est s'attaquer à toute la CGT.

La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT soutient sans réserve les déclarations de notre secrétaire générale tant sur la forme que sur le fond, soutient l'ensemble des camarades victimes de répression du fait de leur activité syndicale et demande l'arrêt immédiat des poursuites et de la criminalisation de l'action syndicale.

Montreuil, le 15 janvier 2026